Je le répète encore : ceux que le principe électif a envoyés ici sont des hommes qui peuvent être avantageusement comparés aux membres de tout corps législatif que l'on pourrait mentionner; mais il est des difficultés inhérentes à ce système, entre autres surtout celle résultant de la trop grande étendue des divisions électorales. J'ignore si cette difficulté s'est fait sentir dans le Haut-Canada, mais je sais qu'elle existe dans le Bas. Beaucoup d'entre vous, hons. messieurs, lorsqu'il s'est agi de briguer les suffrages qui vous ont valu votre mandat, ent passé plusieurs jours et plusieurs nuits à parcourir ces immeuses divisions, où les voies de communication sont parfois très difficiles. Vous counaissez toutes les fatigues et les peines qui vous ont été imposées en ces occasions, et vous savez qu'après avoir parcouru ces grandes divisions, il en est qui en sont morts à la peine. (Ecoutez! écoutez!) Mais, hons. messieurs, ce ne sont pas que ces peines et ces fatigues que vous avez eu à éprouver. Ce pays, je n'ai que faire de le dire, n'est pas très riche. Sous ce rapport, il ne ressemble pas à la mère-patrie. Il y a là des hommes dont le revenu est de £200,000 ou £300,000 par an, et qui ne font aucun cas d'en dépenser plusieurs mille, pourvu que ces frais mettent leur position en évidence; mais ici nos fortunes sont limitées. C'est le cas pour le Bas-Capada; j'espère qu'il n'en est pas de même pour le Haut.

L'HON. M. CAMPBELL - Non; car clles sout encore moins grandes là-haut.

(On rit.)

L'Hon, Sin E. P. TACHE-Il se peut que dans le Haut-Canada les fortunes soient plus considérables que chez nous (cris de "nou! non!"); mais je puis assurer que parmi nous-je ne parle pas tant du district de Montréal que de la partie du pays que j'habite, le district de Québec, à 48 ou 50 milles, de la ville de Québec-elles ne sont pas très élevées. Le cultivateur qui par son industrie a pu y amasser £8,000 ou £10,000 est un homme très riche. Mon hon. ami à côté de moi (M. CAMPBELL) me dit que ce sont, les messieurs d'Outaquais qui peuvent entrer en lutte sous ce rapport. (Hilarité.) Si c'est le cas, j'informe ces hons, messieurs que nous sommes incapables de la soutenir. Dans une grande paroisse, même, on en compte qu'un bien pet t nombre-peut-être cing ou six—dont la fortune atteint le chiffre de £6,000 ou £8,000. Il est vrai que par leur industrie et leur aptitude, quelques uns

de nos marchands du Bas-Canada se sont fait de très jolies fortunes, mais ils font exception. Or, un homme qui, après 15 ou 20 ans de durs travaux, est parvenu à amasser £6,000 ou £8,000 pour sa famille ou pour ses vieux jours, n'est guère disposé, sachant combien un candidat est exposé à se faire soutirer d'argent, à sacrifier la moitié de son avoir dans une élection. (Rires.) Vous ne pouvez parvenir à faire que cet hommo se mette sur les rangs; mais en revanche, vous en trouverez d'autres qui y consentiront, mais qui n'ont pas autant à rerdre Ces hommes sont prêts à promettre beaucoup plus peut-être qu'ils ne pouvent tenir, et voilà comment il se fait qu'ils peuvent plutôt se faire élire que ceux qui ont de la fortune. Mon hon, ami de Grandville n'a pas compris, je pense, l'hon, chevalier assis à sa gauche (Sir N. F. BELLEAU), puisqu'il lui a imputé d'avoir parlé à la légère du talent des hons, membres de cette chambre. Nous n'avons pas ici d'aristocratie proprement dite, mais nous en avons une également influente : celle de l'intelligence. (Ecoutez ! écoutez !). Peu importe s'il n'est pas riche, à mon sons, l'homme intelligent et instruit est digne de respect sous tout rapport, et s'il devient membre de cette chambre, c'est une acquisition précieuse pour elle. Mais supposé le cos d'un membre très respectable, instruit et intelligent, bien estimé de ses voisins, et de plus, possédant une petite fortune, cette dernière qualité ne doit pas chez lui amoindrir les autres. (Ecoutez | écoutez !)

L'Hon. M. LETÉLLIER DE ST. JUST

-Il ne peut s'en trouver que mieux. L'Hon. Sir E. P. TAUHÉ - Mais, comme j'allais le faire remarquer, ce que je crains, c'est que des hommes tout à fait propres à la position, qui ont déjà passé par une ou deux élections, dans lesquelles ils ont englouti la moitié ou les deux tiers de leur fortune, seront probablement incapables de soutenir une autre lutte, et que par conséquent nous n'aurons plus le bonheur de les rencontrer ici. Ce que je crains encore, c'est que le plus longtemps durers le système électif, plus sera grande la difficulté sous ce rapport. Que l'histoire et ce qui se passe autour de nous nous sorvent de leçon. Je me souvieus qu'en 1855, me rendant en Europe, je fis sur lo Canuda la connais-ance de familles américaines des plus respectables, et particulièrement d'une femme très distinguée, (Licontes | écontes, et rires.) Honni soit